

RESTAURATION SCOLAIRE				
		Commune	Hors commune	
Repas		3,70 €	4,80 €	
Contribution enfant allergique qui apporte son repas		1,65 €	1,65 €	
Absence injustifiée - repas commandé non décommandé (sans justificatif)		3,70 €	4,80 €	
Majoration pour repas non-réservé		0,70 €	0,70 €	
ACCUEIL PERISCOLAIRE				
Elève résidant dans la commune				
Quotient familial	De 0 € à 589 €	De 590 € à 903 €	De 904 € à 1 399 €	1 400 € et +
Au ¼ d'heure - tout ¼ commencé est dû	0,16 € Soit 0,66 € /h	0,33 € Soit 1,32 € /h	0,50 € Soit 2 € /h	0,66 € Soit 2,64 € /h
Elève résidant dans une commune extérieure				
	0,33 € Soit 1,32 € /h	0,50 € Soit 2 € /h	0,66 € Soit 2,64 € /h	0,82 € Soit 3,30 € /h
Tarifs enfants commune et hors commune				
Garderie majorée (après 19 h)	10 € par ½ heure entamée			
Goûter	0,60 € par enfant			